



Conseil économique et social

Distr. limitée
18 mars 2019
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission

sur les travaux de sa soixante-troisième session

Projet de rapport

Rapporteuse : Rena **Tasuja** (Estonie)

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La soixante-troisième session de la Commission de la condition de la femme a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 23 mars 2018 et du 11 au 22 mars 2019. La Commission a tenu _____ séances (1^{re} à ____^e séance).

B. Participation

2. Les représentants* de ____ États membres de la Commission ont participé à la session. Étaient également présents des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organisations.

C. Bureau de la Commission

3. Aux 1^{re} et 2^e séances de la soixante-deuxième session, tenues le 24 mars 2017 et le 12 mars 2018, et aux 1^{re} et 2^e séances de la soixante-troisième session, tenues le 23 mars 2018 et le 11 mars 2019, les membres ci-après ont été élus pour siéger au Bureau de la Commission à sa soixante-troisième session :

Présidente :

Geraldine Byrne Nason (Irlande)

* En français, le masculin pluriel à valeur générique renvoie ici aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



Vice-Présidents :

Koki Muli Grignon (Kenya)
Mauricio Carabalí Baquero (Colombie)
Mohammed Sahib Mejid Marzooq (Iraq)

Vice-Présidente et Rapporteuse :

Rena Tasuja (Estonie)

D. Ordre du jour et organisation des travaux

4. À sa 2^e séance, le 11 mars 2019, la Commission a adopté son ordre du jour, paru sous la cote [E/CN.6/2019/1](#), qui se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
 3. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » :
 - a) Réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives :
 - i) Thème prioritaire : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles ;
 - ii) Thème de l'évaluation : autonomisation des femmes et lien avec le développement durable (conclusions concertées de la soixantième session) ;
 - b) Questions nouvelles, tendances, domaines d'intervention et approches novatrices en vue d'aborder les problèmes ayant une incidence sur la situation des femmes, notamment l'égalité des sexes ;
 - c) Prise en compte de la problématique femmes-hommes, situations et questions intéressant les programmes.
 4. Communications relatives à la condition de la femme.
 5. Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social.
 6. Ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session de la Commission.
 7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante-troisième session.
5. À la même séance, la Commission a approuvé le plan d'organisation de ses travaux, paru sous la cote [E/CN.6/2019/1/Add.1](#).

E. Documentation

6. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa soixante-troisième session peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : www.unwomen.org/en/csw/csw63-2019/official-documents.